



DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET JUDICIARISATION

Profil et proportion des personnes déficientes intellectuelles en détention préventive

POURQUOI S'INTÉRESSER À CE SUJET?

Plusieurs chercheurs de par le monde se sont intéressés à la judiciarisation des personnes ayant une déficience intellectuelle. Les résultats indiquent qu'il existe probablement une surreprésentation des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le système de justice par rapport à la prévalence de déficience intellectuelle attendue dans la population générale. Au Canada, jusqu'à tout récemment, aucune étude d'envergure ne s'était intéressée à la proportion de personnes présentant une déficience intellectuelle emprisonnées ou en détention préventive. Or, tout porte à croire que la méconnaissance du phénomène contribue à fragiliser les droits des personnes déficientes intellectuelles lorsqu'elles sont confrontées au système de justice et qu'elles doivent se soumettre aux mêmes procédures que la majorité de la population judiciarisée sans véritablement en comprendre la portée.

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'analyse effectuée par les chercheurs a permis d'en venir aux constats suivants :

- Environ 1 personne sur 5 (18,9%) parmi les participants à l'étude présente une déficience intellectuelle potentielle, ce qui est nettement plus élevé que le niveau de prévalence dans la population en général établi entre 1 et 3%.
- Près de 30% (29,9%) des participants à l'étude présentent un profil limite en matière de capacités intellectuelles.
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont maintenues en détention préventive ont un profil sociodémographique (âge, origine ethnique, etc.) comparable aux autres détenus. Il en va de

AUX FINS DE L'ÉTUDE

POUR MENER À BIEN CETTE ÉTUDE, 281 HOMMES EN DÉTENTION PRÉVENTIVE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ONT ÉTÉ MIS À CONTRIBUTION. LES CHERCHEURS ONT ÉTABLI LEUR PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE. ILS ONT ÉGALEMENT MESURÉ LEUR NIVEAU DE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE AU MOYEN DE TROIS DES ONZE ÉCHELLES D'ÉVALUATION DU EIHM (ÉPREUVE INDIVIDUELLE D'HABILITÉ MENTALE). LA PRÉSENCE DE PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE CHEZ EUX A ÉGALEMENT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE BIAIS DU SYSTÈME D'EXPERTISE EXPERTAL, BASÉ SUR LE DSM. LES DOSSIERS CRIMINELS DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), ONT PERMIS DE COLLIGER LES ANTÉCÉDENTS CRIMINELS.

même pour leur état de santé mentale et leur niveau de dépendance à l'alcool et aux drogues.

- Sur le plan de l'éducation, les personnes ayant une déficience intellectuelle ou présentant un profil limite en matière de capacités intellectuelles sont moins scolarisées que les autres détenus qui ont participé à l'étude. Elles ont toutefois des revenus supérieurs, vraisemblablement en raison du soutien parental et gouvernemental accru dont plusieurs d'entre elles bénéficient.
- En matière criminelle, leur cheminement est similaire aux autres détenus ayant participé à l'étude. Le type de délits perpétrés est aussi semblable. Les arrestations pour voies de fait sont toutefois légèrement plus élevées chez les personnes présentant une déficience intellectuelle.

LES RETOMBÉES TERRAIN

La proportion significative de personnes déficientes intellectuelles confrontées au système de justice ne laisse aucun doute quant à la pertinence de mieux comprendre leurs réalités et leurs besoins. D'autant que, à l'heure actuelle, le personnel judiciaire ne dispose d'aucun d'outil leur permettant d'évaluer les capacités intellectuelles des personnes sous arrestation et que les indices de déficience intellectuelle sont souvent confondus avec des problèmes de santé mentale ou d'intoxication.

Résultat, seules les personnes ayant une déficience intellectuelle sévère et apparente bénéficient des services adaptés à leurs capacités pour faire face aux accusations qui pèsent contre elles. Semblables à leurs codétenus sur de multiples aspects, les autres suivent le parcours judiciaire régulier, et ce, malgré la complexité des procédures et le fait qu'elles éprouvent des difficultés à comprendre leurs droits, à communiquer avec leur avocat et à témoigner. À terme, leur incarcération avec les autres détenus les rend également plus vulnérables à l'intimidation et aux abus physiques, sexuels ou financiers.

Pour faire face à la situation, d'autres recherches méritent d'être entamées afin, notamment, de mieux comprendre les facteurs de risque liés à la criminalité et les raisons pour lesquelles les personnes déficientes intellectuelles en viennent à être en contact avec le système judiciaire. De façon plus urgente encore, il importe que des instruments permettant de mesurer les capacités intellectuelles des détenus soient mis à la disposition des intervenants du système de justice et que des services adaptés aux besoins de ces personnes soient accessibles à toutes les étapes du processus judiciaire.

Pour plus d'information sur le sujet, veuillez contacter Anne Crocker au 514 761-6131, poste 3361 ou à anne.crocker@douglas.mcgill.ca. Vous pouvez aussi consulter le document suivant :

Crocker, A. G., Côté, G., Toupin, J., & St-Onge, B. (2007). Rate and characteristics of men with an intellectual disability among pre-trial detainees. *Journal of Intellectual and Developmental Disabilities*, 32(2), 143-152.

CETTE RECHERCHE A ÉTÉ FINANCÉE PAR UNE SUBVENTION DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE OCTROYÉE (CQRS) À D^R GILLES CÔTÉ ET D^R JEAN TOUPIN ET À UNE BOURSE SALARIALE OCTROYÉE À D^R ANNE CROCKER PAR LE FONDS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU QUÉBEC (FRSQ).



DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT
ET INTERSECTORIALITÉ

RECHERCHE ET RÉDACTION ANNE CROCKER, PH.D., CO-DIRECTRICE DE L'AXE SERVICES, POLITIQUES ET SANTÉ DES POPULATIONS ET CHERCHEURE-BOURSIÈRE (IRSC) AU CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS, PROFESSEURE ADJOINTE AU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL.

SYNTHÈSE GUYLAINE BOUCHER, AGENCE MÉDIAPRESSE INC.

COORDINATION MARION STEFF, ÉQUIPE DE RECHERCHE

« DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT ET INTERSECTORIALITÉ ».

INFOGRAPHIE AGENCE MÉDIAPRESSE INC.

INFOS-RECHERCHE ET RESEARCH NEWS SONT PUBLIÉS PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

« DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT ET INTERSECTORIALITÉ ».

CET INFOS-RECHERCHE ET LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS PEUVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS GRATUITEMENT SUR LE SITE WEB :

WWW.INTERTEDDI.CA/PUBLICATIONS/INFOS-RECHERCHE/